



23. AVIFAUNE LIEE AU BATI

Introduction

La biodiversité bruxelloise fait l'objet de monitorings scientifiques qui permettent de fournir les données nécessaires à l'élaboration des politiques de protection et de gestion des espèces (voir [Surveillance des espèces](#)). Dans ce contexte, un monitoring des oiseaux communs est réalisé chaque année. Il permet de dégager des tendances à long terme et sur les 10 dernières années. Sur base du dernier rapport de suivi (2023 - voir [Evolution de l'avifaune](#)) et d'autres documents, cette fiche présente un focus sur les espèces liées au bâti. D'une manière générale, la tendance négative de ces espèces, voire très négative pour certaines d'entre elles, justifie que l'on s'intéresse plus particulièrement aux raisons de ce déclin afin de déterminer les politiques de préservation adéquates pour chacune.

1. La situation des espèces liées au bâti

L'évolution globale de l'avifaune bruxelloise (44 espèces) est stable depuis 1992 ainsi que sur les 10 dernières années. Le groupe des espèces indigènes communes (34 espèces) est en déclin modéré sur le long terme (-1,1% / an depuis 1992) mais stable sur les 10 dernières années (PAILHES M., 2023, Natagora-Aves).

La tendance est nettement différente pour le groupe des espèces liées au bâti. Les oiseaux nichant sur le bâti, dans des cavités telles que les trous de boulin, les fissures dans les murs, sous les corniches, derrière les gouttières, sous les tuiles, en haut des pignons etc. sont typiques de la 'zone grise' de la Région de Bruxelles-Capitale par opposition à la ceinture verte. Ce groupe d'espèces fortement anthropophiles (espèces qui vivent dans les lieux fréquentés par l'humain) est malheureusement en déclin : -4.3 % par an depuis 1992. La tendance semble cependant se stabiliser ces dernières années. Il comprend le Moineau domestique (*Passer domesticus*), l'Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*), le Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) et le Martinet noir (*Apus apus*). Le Pigeon biset féral (Pigeon 'domestique') n'a pas été repris dans ce groupe car il n'est pas un cavernicole strict, ce groupe reprenant les espèces liées aux cavités du bâti (PAILHES M., 2023, Natagora-Aves).

Il est ici fait référence au groupe d'espèces pour lesquelles on dispose de suffisamment de données dans le cadre du suivi par points d'écoute et dont les tendances sont données à la figure 1 (voir le focus [Evolution de l'avifaune](#) pour l'explication de la méthodologie).

L'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*), autre espèce qui s'est bien adaptée au milieu urbain, ne niche pas à proprement parler dans le bâtiment, mais place ses nids à l'extérieur de ceux-ci, sur des parois abritées.

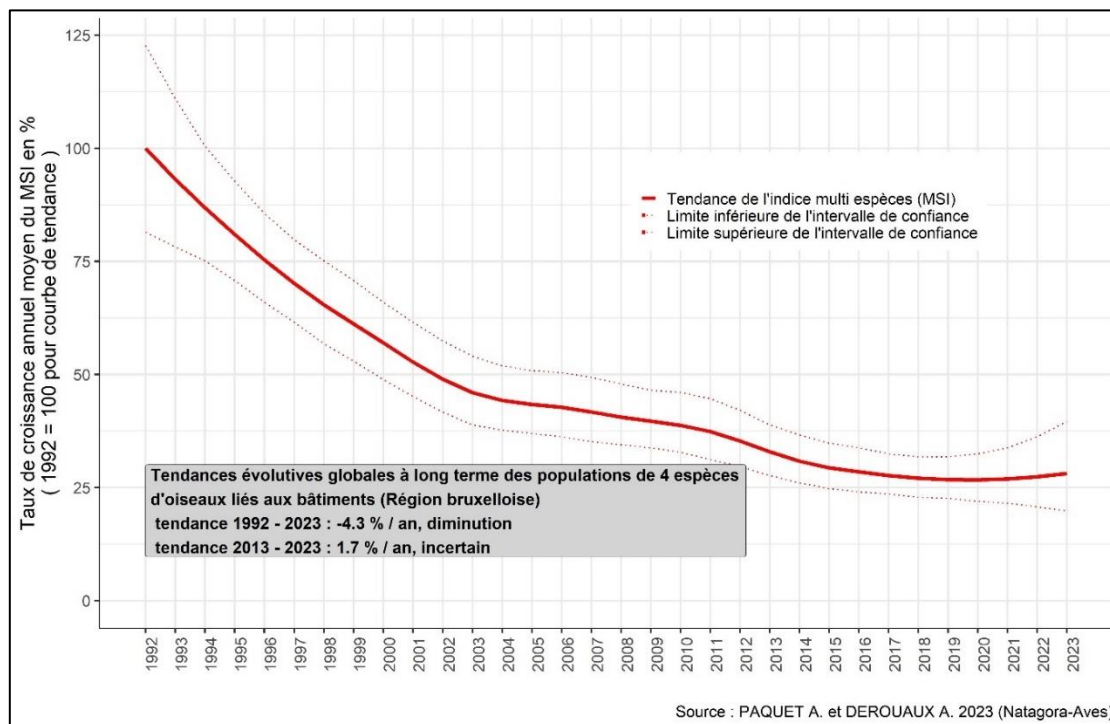
Parmi les espèces liées au moins partiellement au bâti, on peut également citer le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), le Goéland argenté (*Larus argentatus*) et le Goéland brun (*Larus fuscus*) ainsi que le Choucas des tours (*Coloeus monedula*). Ces espèces ne sont par contre pas en déclin et elles ne sont en général pas liées aux mêmes types de bâtiments que les autres espèces citées. Leur adaptation sur le bâti est très récente et démontre la grande faculté d'adaptation de certains oiseaux.

Moineau domestique, Martinet noir, Etourneau sansonnet et Hirondelle de fenêtre sont des espèces sociables vivant en groupes voire en colonies, tout comme les goélands et le Choucas des tours.



Figure 1. Tendances globales des oiseaux nichant sur le bâti - 4 spp. prises en compte : Moineau domestique, Martinet noir, Étourneau sansonnet, Rougequeue noir (taux de croissance annuel moyen en %) - Région bruxelloise (1992-2023)

Source : PAILHES M., 2023 (Natagora-Aves)



Entre 1992 et 2023, les populations de 4 espèces d'oiseaux liées aux bâtiments se sont globalement réduites de 75%.

Saviez-vous que ?

Tous les nids d'oiseaux, même en cours de construction, sont protégés par la loi (Ordonnance relative à la conservation de la nature du 1er mars 2012). Il est donc interdit de les détruire ou d'empêcher les mouvements des oiseaux au départ et vers le nid. Cela concerne le fait de :

- détruire, endommager ou enlever des habitats, refuges, sites de reproduction, aires de repos, nids et œufs de spécimens d'espèces animales protégées ;
- perturber les spécimens d'espèces animales protégées, notamment durant la période de reproduction, de dépendance, d'hibernation ou de migration.

1.1. Le Moineau domestique (*Passer domesticus*)

Selon le Monitoring des populations d'oiseaux en Région de Bruxelles-Capitale (PAILHES M., 2023, Natagora-Aves), la tendance du Moineau domestique, évaluée par la méthode des points d'écoute, est de de -8,2 % par an en moyenne, et de -93,6 % entre 1992 et 2023 (Cf. figure 2).



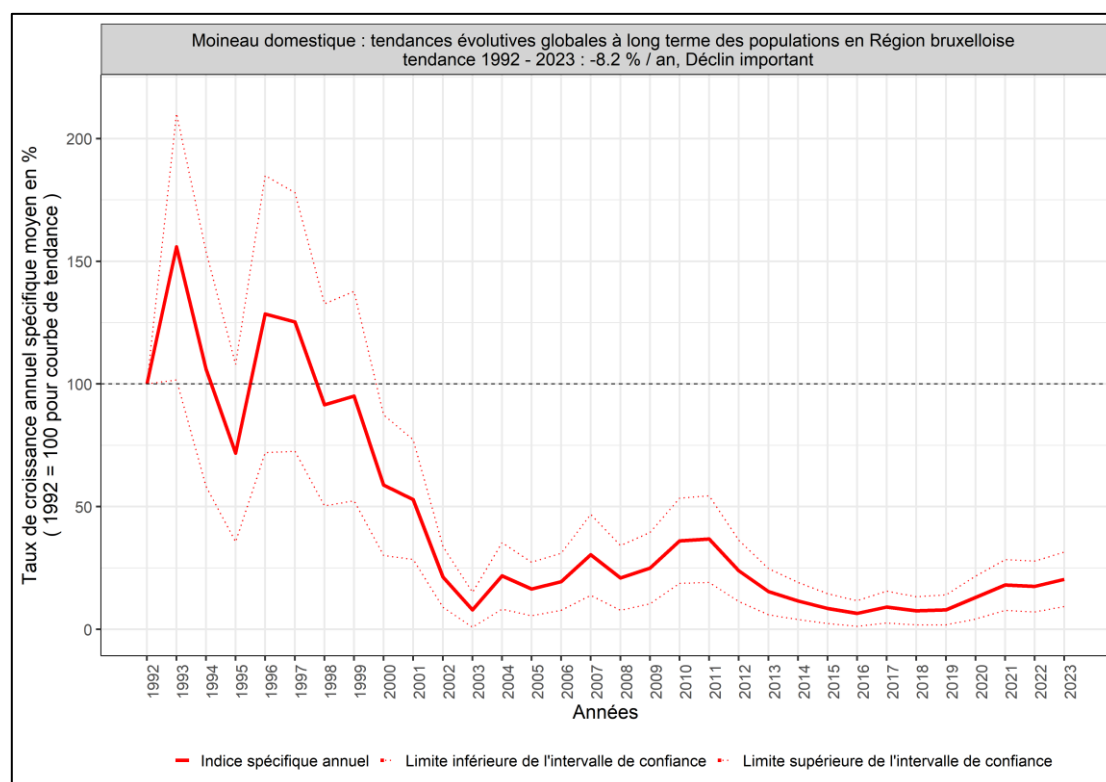
Les causes de cette chute de l'espèce à Bruxelles sont probablement multiples :

- disparition et fragmentation des habitats favorables à l'espèce : l'urbanisation toujours croissante à Bruxelles tend à faire disparaître des sites favorables au Moineau domestique tels que les friches et les buissons denses où les oiseaux se regroupent pour socialiser ;
- disparition des lieux de nidification : l'espèce utilise toute sorte de cavités dans les bâtiments (trous de boulin, fissures dans les murs, espaces sous les toitures, etc.) qui disparaissent lors des rénovations ;
- raréfaction des sources de nourriture : le Moineau domestique adulte, principalement granivore (il peut également consommer des bourgeons et de petits fruits), souffre de la disparition des graminées et autres plantes sauvages dont il apprécie les graines, mais aussi de celle des poulaillers. La très forte diminution de la biomasse d'insectes exerce aussi une pression sur les jeunes qui sont exclusivement nourris d'insectes, sources de protéines ;
- isolement des sous-populations, appauvrissement de la diversité génétique : les groupes de moineaux sont de plus en plus isolés les uns des autres au sein de la Région mais aussi par rapport aux populations périphériques, ce qui limite les possibilités d'échanges génétiques ;
- réchauffement climatique : la minéralisation des villes exacerbe encore plus les effets du réchauffement climatique (effet d'îlot de chaleur) et les oiseaux peuvent subir un stress physiologique lié aux canicules ;
- malaria aviaire : selon une étude menée à Londres (DADAM et al., 2019), 74% des individus seraient porteurs du parasite de la malaria aviaire (protozoaire du genre Plasmodium). Si la présence de ce parasite chez les individus bruxellois n'est pas documentée, c'est néanmoins un facteur à prendre en compte dans les impacts du réchauffement climatique sur l'espèce car la hausse des températures et des conditions atmosphériques plus humides sont favorables à la reproduction du moustique vecteur de cette maladie (non transmissible à l'humain).

Sources de ce paragraphe : PAQUET A., 2021, PAILHES M., 2023, Natagora-Aves

Figure 2 : Tendence pour le Moineau domestique - Région bruxelloise (1992-2023)

Source : PAILHES M., 2023, Natagora-Aves



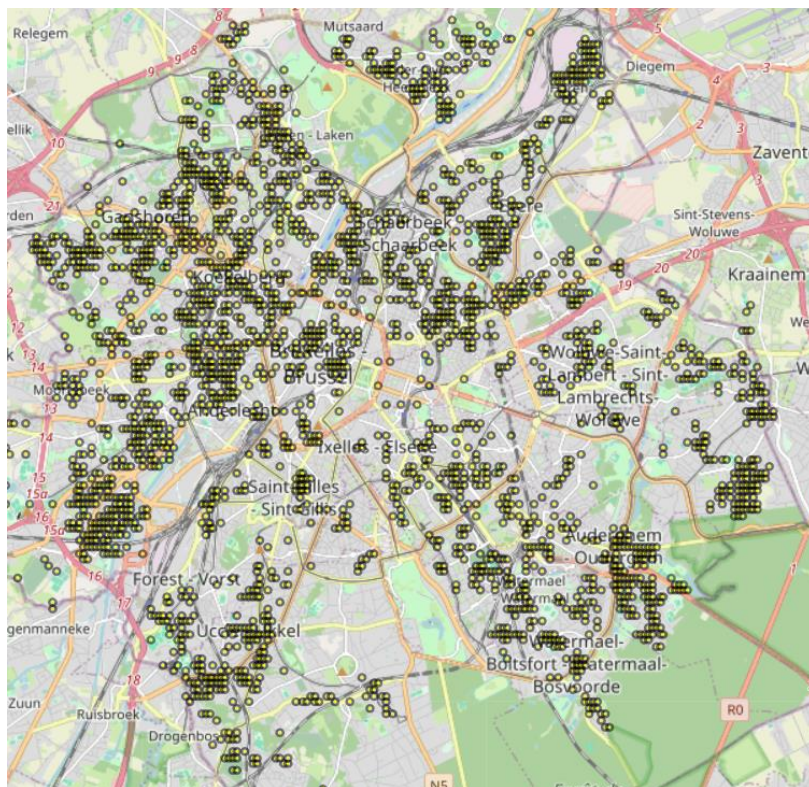


Depuis quelques années, la population restante semble stable, mais à un niveau extrêmement bas ; on ne remarque aucune augmentation ni baisse significative, cette stabilité apparente donnant l'illusion que la situation n'est pas critique. L'évolution par commune est inconnue, néanmoins, vu l'engouement récent pour le sort de ce « compagnon des villes », des données d'observations de plus en plus nombreuses sont spontanément encodées par des personnes sensibilisées sur le portail de Natagora <https://observations.be> (lequel contribue à alimenter la base de données espèces de Bruxelles Environnement). Ces données sont dites « isolées », c'est-à-dire qu'elles ne sont pas issues d'un programme de recherche structuré. Les Groupes Moineaux Citoyens (GMC), apparus depuis quelques années dans nombre de communes bruxelloises, apportent aussi de leur côté de plus en plus de données précieuses pour le suivi et la protection de cette espèce.

En 2022, dans le cadre de son Plan nature, la commune d'Uccle a commandé au Département Etudes de Natagora un recensement exhaustif des Moineaux domestiques avec cartographie des colonies. Une comparaison entre les atlas des oiseaux effectués en 1989-1991 et 2000-2004, a montré qu'Uccle est une des communes où l'espèce a le plus décliné, avec une extinction locale sur 9 carrés kilométriques de l'atlas. Le suivi annuel des oiseaux communs par points d'écoute illustre aussi ce déclin local dramatique puisque l'espèce n'a plus été détectée sur aucun des points d'écoute situés sur la commune d'Uccle. Cette cartographie précise des colonies s'ajoute aux trois autres communes cartographiées par les GMC. L'atlas des oiseaux de Bruxelles qui doit être finalisé début 2025 permettra de confirmer cette cartographie et d'avoir une vision globale des colonies pour toute la Région.

Figure 3 : Répartition et densité du Moineau domestique en Région de Bruxelles-Capitale

Source : observations.be (données des 3 dernières années prises le 08/12/2023)



1.2. Le Martinet noir (*Apus apus*)

La tendance du Martinet noir, évaluée par la méthode des points d'écoute, est de -2,4 % par an en moyenne et de -54,2 % entre 1992 et 2023. Cette tendance à la baisse est analogue à celle des autres grandes villes d'Europe occidentale situées aux latitudes tempérées. Le rapport de monitoring annuel (PAILHES M., 2023, Natagora-Aves) spécifie cependant que la méthode des points d'écoute n'est pas forcément adéquate pour cette espèce très mobile car l'observation effectuée en un endroit donné n'est pas un indice suffisant de nidification.



Le Martinet noir fait aussi partie du groupe des oiseaux migrateurs, tous insectivores, et deuxième groupe d'espèces pour lesquelles la tendance à long terme est très mauvaise : -42,7% entre 1992 et 2023 et -2,6% en moyenne annuelle.

Ici aussi, les causes de cette diminution sont probablement multiples :

- disparition des lieux de nidification : à Bruxelles, selon le rapport [Population et habitat du Martinet noir Apus apus en Région de Bruxelles-Capitale, Aves 57/2, 2020](#), on constate que l'espèce occupe majoritairement des cavités situées sous les corniches (40% des nids répertoriés), dans les trous de boulins et les orifices de ventilation (10%), les ouvertures sous les tuiles de rives (7 %), les fissures (4%), les cavités en plein mur (3%) et les nichoirs (3%). Les quartiers favorisés sont les zones d'habitations mitoyennes, situées le long de voiries relativement étroites. Les bâtiments anciens sont préférés car présentant plus d'opportunités de nidification. Or, de nombreux quartiers ont été rénovés en seulement quelques décennies. Les rénovations tendent à isoler les bâtiments et donc à supprimer des sites de nidification, alors que le Martinet noir est un oiseau particulièrement fidèle à son site de nidification qu'il retrouve chaque année au retour de sa migration printanière. Devoir trouver un autre nid est donc une difficulté majeure pour les individus de cette espèce, difficulté qui s'annonce croissante considérant les ambitions de rénovation du bâti dans une perspective de réduction de la consommation énergétique ;
- conditions liées à la migration : le Martinet noir arrive en Belgique début mai et en repart fin juillet. Le reste de l'année, il le passe en Afrique subsaharienne. La diminution des effectifs de l'espèce peut aussi être liée aux risques liés à la migration (notamment les conditions météorologiques) et aux conditions rencontrées lors des 9 mois passés en Afrique australe (destruction des milieux, chasse) ;
- compétition avec le Moineau domestique et l'Etourneau sansonnet : il est possible que la raréfaction des cavités de nidification dans le bâti exacerbe la compétition interspécifique entre ces différentes espèces ;
- diminution de la ressource alimentaire : le Martinet noir est une espèce insectivore stricte, or la biomasse d'insectes a fortement diminué en Europe.

Sources de ce paragraphe : PAQUET A., 2020, PAILHES M., 2023, Natagora-Aves, Aves 57/2 - 2020

Figure 4 : Tendence pour le Martinet noir - Région bruxelloise (1992-2023)

Source : PAILHES M., 2023, Natagora-Aves.

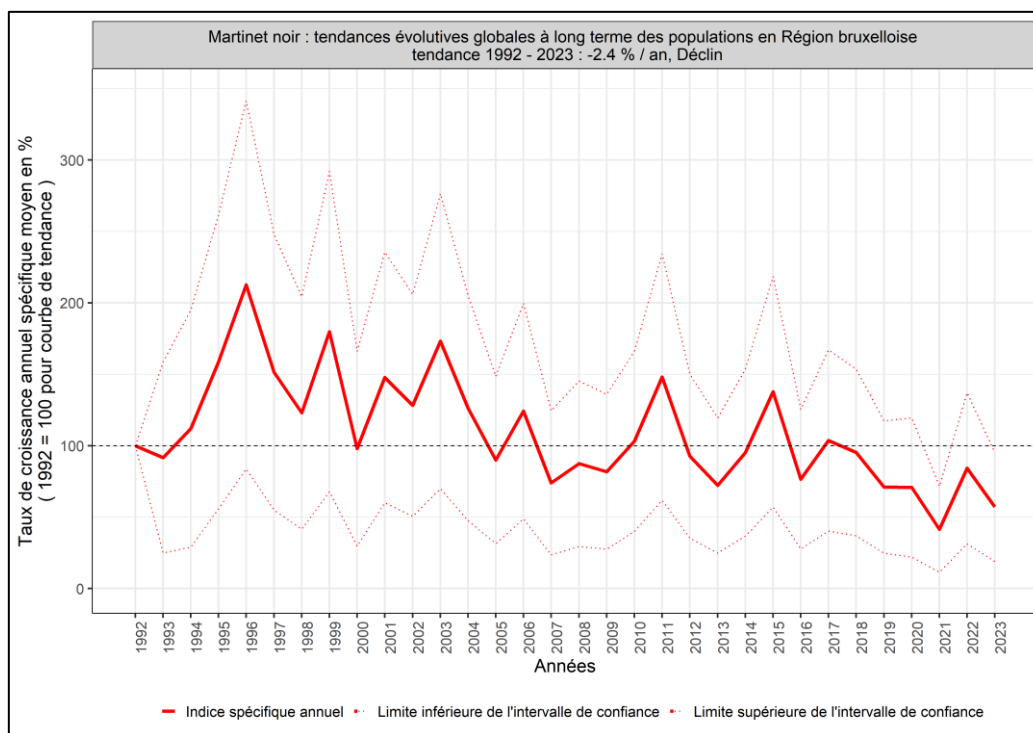
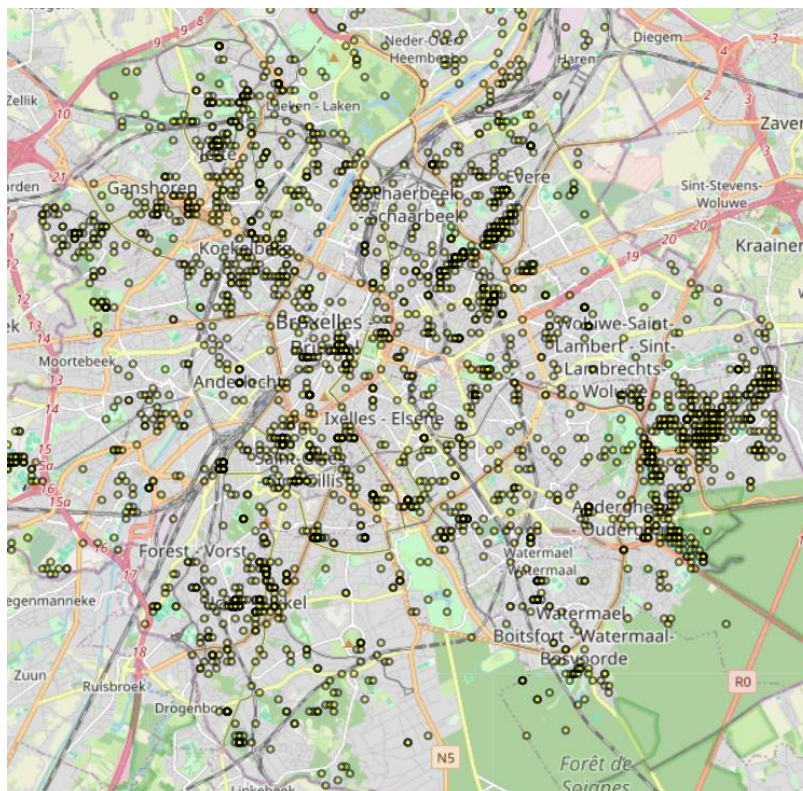




Figure 5 : Répartition et densité du Martinet noir en Région de Bruxelles-Capitale

Source : observations.be (données des 3 dernières années prises le 20/09/2023)



Plus discret que le Moineau domestique souvent visible au sol, le Martinet noir est un oiseau qui vit essentiellement en vol, sauf en période de nidification. Celle-ci dure les 3 mois de l'année où il est présent chez nous, de début mai à fin juillet. Les deux plus importantes colonies de la Région, celles du Toverfluit et du Cinquantenaire, sont recensées par le groupe de travail Martinets de Natagora depuis 2016.

La colonie Toverfluit : une importante colonie de Martinets noirs est installée à proximité du Scheutbos, dans les trous de ventilation des bâtiments de l'école Toverfluit. La colonie a été découverte en 2011. La direction informée, un professeur de biologie a pris l'initiative de libérer les trous qui étaient bouchés, ce qui a fait monter le nombre de cavités disponibles jusqu'à 251, réparties entre les différents bâtiments du site.

- Le premier recensement de 2016 ayant eu lieu un peu tard dans la saison (15 juillet), certains nids n'étaient déjà plus occupés, ce qui explique le chiffre beaucoup plus bas que les autres années (figure 12). Les recensements ont donc été réalisés plus tôt les années suivantes.
- En 2017, 199 cavités ont été recensées, dont 57 étaient occupées par des couples nicheurs (donc 114 oiseaux). De nombreux effleurs¹ ont également été notés. Compte tenu de ces observations et de la moyenne d'œufs par couple pour l'espèce (2,57)², on estime qu'il peut y avoir eu jusqu'à 260 Martinets noirs sur le site pendant la saison 2017.
- En 2018, le nombre de nids occupés était quasiment identique à 2017, mais pour la moitié environ ce n'étaient pas les mêmes nids (23 nids avaient été désertés, 25 nouvelles cavités étaient occupées). Des conditions météorologiques très défavorables au moment de la migration de retour expliquent peut-être ce résultat.

¹ Un effleur est un adulte immature, "pré-nicheur", qui cherche une cavité en prévision de l'âge de sa maturité sexuelle, et qui va souvent cogner (d'où le nom de "banger" en anglais) l'orifice d'entrée de cavités qu'il a repérées.

² Moyenne établie en Suisse.



- En 2019, il y eut moins d'observateurs et la cour intérieure de l'école n'était pas suffisamment accessible, ce qui explique le nombre d'observations inférieur aux autres années.
- Le recensement n'a pas pu être fait en 2022.
- Les données collectées entre 2017 et 2023 montrent qu'il s'agit d'une colonie assez stable.

Tableau 1 :

Nombre d'observations par année entre 2016 et 2023 pour les cavités occupées et les individus reproducteurs à la colonie Martinets noirs de Toverfluit.

Sources : Martine Wauters (<https://martinew.canalblog.com/>) et communication personnelle du GT Martinets (Natagora)

Année	Nbre de cavités occupées	Nbre d'individus reproducteurs
2016	25	50
2017	57	114
2018	57	114
2019	46	92
2020	51	102
2021	59	118
2022*		
2023	61	122

* La colonie n'a pu faire l'objet d'un recensement en 2022.

La colonie du Cinquantenaire : une colonie **a priori** importante a élu domicile à l'intérieur des hémicycles, de part et d'autre des Arcades du Cinquantenaire. Un recensement y est également effectué depuis plusieurs années, depuis l'observation par une ornithologue bénévole d'un nombre important de Martinets noirs volant au-dessus des arcades. En 2020, des oiseaux ont été observés pénétrant dans 84 cavités des hémicycles. En 2023, les bénévoles qui ont effectué le recensement n'en ont observé que 61.

À ce stade, il subsiste des incertitudes quant à la structure des cavités des hémicycles et on ne sait donc pas déterminer si chaque entrée représente un seul nid, s'il peut y avoir plusieurs accès par nid ou encore si un accès mène à plusieurs nids. Des investigations plus poussées sont nécessaires avant de pouvoir confirmer des chiffres précis quant au nombre de nids occupés dans ce bâtiment. Grâce au signalement de cette colonie à la Région (Bruxelles Environnement et Direction des Monuments & Sites), elle pourra être préservée lors de travaux éventuels, qui ne pourront être effectués à cet endroit qu'en l'absence des oiseaux.

Ces deux exemples montrent que tous les types de bâtiments ont de l'importance pour les colonies d'oiseaux liés au bâti, qu'il s'agisse de bâtiments anciens, historiques, très prisés par l'avifaune, ou de bâtiments plus modernes. Les nombreuses observations recueillies par les bénévoles apportent aussi de nouveaux éléments pour comprendre le comportement de nidification du Martinet noir en termes de choix de cavité notamment (hauteur, orientation, accessibilité, etc.), et permettent d'alerter sur la présence de colonies, ce qui permet de mieux les protéger lors de travaux de rénovation ou d'isolation.

1.3. L'Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) et le Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*)

La tendance de l'Etourneau sansonnet est de -5,7% par an en moyenne et de -84,9% entre 1992 et 2023.

Les causes de cet important déclin sont moins étayées que pour d'autres espèces mais comme pour les autres espèces liées au bâti, l'Etourneau sansonnet peut pâtir de la rénovation et de l'isolement des bâtiments. Il s'agit en effet d'un oiseau cavernicole qui en ville profite des vieux murs et toitures. Par ailleurs, bien qu'il se nourrisse également de baies, fruits et graines à la belle saison, il se nourrit majoritairement d'insectes, arachnides, vers de terre... qu'il trouve dans le sol. Il peut donc également souffrir de la diminution de la biomasse d'insectes mais aussi de la réduction des milieux favorables à son alimentation que sont les prairies, pelouses, friches, vergers...



La tendance du Rougequeue noir est de -1,7 % par an en moyenne et de -42,6 % entre 1992 et 2023.

Comme pour l'Étourneau sansonnet, les causes du déclin de l'espèce sont probablement à chercher dans la raréfaction des sites potentiels de nidification : en ville, cet oiseau semi-cavernicole construit son nid dans des anfractuosités ouvertes mais protégées de bâtiments comme sous un toit, en haut d'un mur, dans un élément de charpente ou derrière une gouttière... Son alimentation est majoritairement composée d'insectes, araignées, petits vers de terre..., marginalement de fruits ou de graines. Il peut donc également souffrir de la diminution de la biomasse d'insectes ainsi que de la diminution des milieux ouverts qui constituent ses terrains de chasse.

Sources de ce paragraphe : PAILHES M., 2023, Natagora-Aves, oiseaux.net, Le comportement des oiseaux d'Europe.

Figure 6 : Tendance pour l'Étourneau sansonnet - Région bruxelloise (1992-2023)

Source : PAILHES M., 2023, Natagora-Aves.

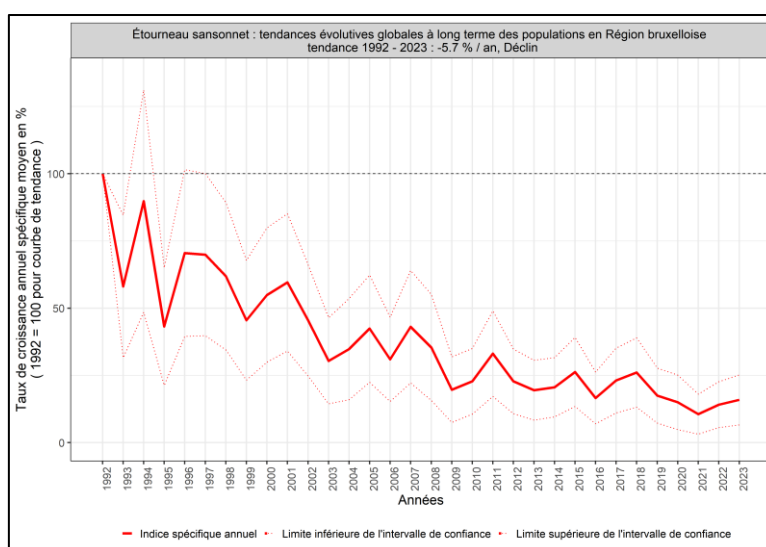
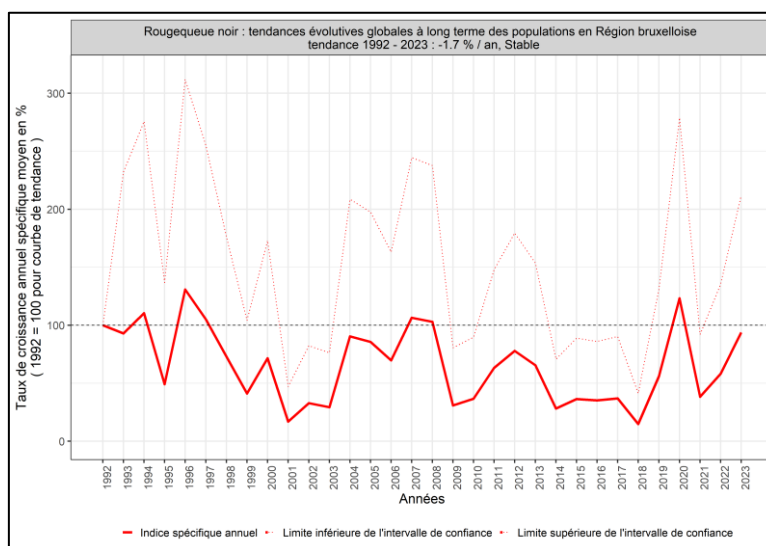


Figure 7 : Tendance pour le Rougequeue noir - Région bruxelloise (1992-2023)

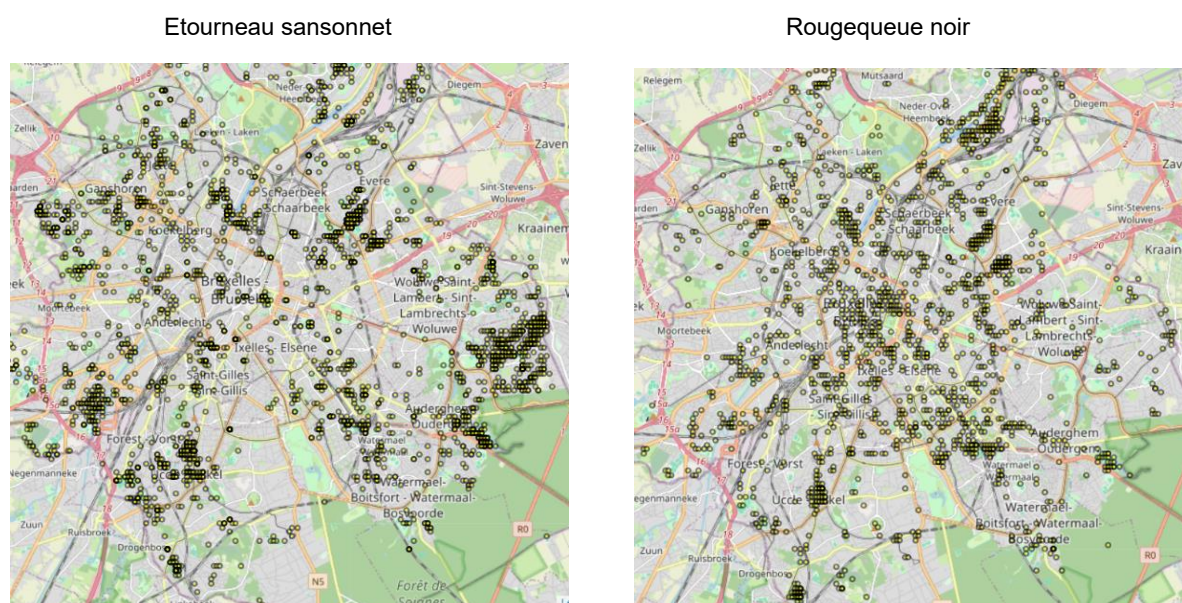
Source : PAILHES M., 2023, Natagora-Aves.





Figures 8 et 9 : Répartition et densité de l'Etourneau sansonnet et du Rougequeue noir en Région de Bruxelles-Capitale

Source : observations.be (données des 3 dernières années prises le 08/12/2023)



1.4. L'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)

L'espèce avait quasiment disparu de Bruxelles au début des années 2000. Alors qu'en 1982 on recensait encore 716 nids pour environ 500 couples nicheurs rien que dans le sud-est de la Région, en 2002, seuls 33 couples nicheurs étaient encore repérés (33 nids occupés).

Les causes du déclin de l'Hirondelle de fenêtre :

- disponibilité de boue de qualité : les Hirondelles de fenêtre maçonner des nids en boue. Pour cela il faut de la boue en suffisance à proximité du site de nidification. La boue ne peut pas être trop friable (comme par exemple la boue noire collectée dans les corniches ou de la boue sableuse) car le nid risque de ne pas tenir pendant toute la nidification. La minéralisation des milieux restreint la disponibilité en boue ;
- disparition des lieux de nidification : l'Hirondelle de fenêtre ne niche pas dans le bâtiment lui-même, mais profite des avant-toits, corniches et embrasures de fenêtre pour y construire son nid. La rénovation moderne a tendance à faire disparaître les sites de nidification et les nouveaux bâtiments sont moins accueillants à cet égard ; les hirondelles dont les fientes maculent les murs et fenêtres des bâtiments qui hébergent des nids, ne sont par ailleurs pas toujours les bienvenues sur les façades rénovées ;
- conditions liées à la migration : comme le Martinet noir, l'Hirondelle de fenêtre est une espèce migratrice qui passe l'hiver en Afrique subsaharienne. La diminution des effectifs de l'espèce peut aussi être liée aux risques liés à la migration (notamment les conditions météorologiques) et aux conditions rencontrées lors des mois passés en Afrique ;
- diminution de la ressource alimentaire : l'Hirondelle de fenêtre est une espèce insectivore stricte or la biomasse d'insectes a fortement diminué en Europe.

L'épuration des eaux de la Senne, la mise à ciel ouvert et la renaturation des berges de certains tronçons sont susceptibles d'augmenter significativement la biomasse d'insectes et de fournir de la boue pour les nids. Les colonies du système canal/Senne sont d'ailleurs en expansion, ce qui peut être lié à cette politique de gestion de l'environnement.

Grâce, notamment, à la mobilisation d'associations comme Natagora (groupe de travail Hirondelles), la Commission ornithologique de Watermael-Boitsfort (COWB) et la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO), des nichoirs artificiels ont été installés dans le sud-est de la Région bruxelloise. En parallèle, une croissance spontanée de nids naturels a été constatée dans les colonies de Forest et de Haren. Actuellement, certaines colonies sont entièrement supportées par l'existence de nids artificiels.



- Dans les années 1970-1980, la colonie la plus importante de Bruxelles était située à Woluwé-Saint-Lambert, sur les bâtiments du lycée Mater dei. Dès la fin des années 90, des chantiers de construction à proximité étant terminés, la disponibilité en boue s'est tarie pour les oiseaux. En 2003 et 2004, plus aucun couple ne nichait à cet endroit. En 2005, le retour d'un seul couple a motivé différents acteurs à lancer une opération de placement de nichoirs artificiels. Une collaboration entre Natagora, la LRBPO, Bruxelles Environnement et l'école a permis d'installer 30 nids artificiels. Dès 2007, on observait 6 couples nicheurs. D'année en année, les couples sont revenus de plus en plus nombreux, construisant des nids naturels et occupant les nids artificiels. 30 nids artificiels supplémentaires furent installés en 2013. La présence de couples nicheurs a culminé à 39 en 2014, mais est retombée à 3 en 2022 et à 0 en 2023.
- Non loin de cette colonie, dans le quartier Sainte-Alix, une douzaine de nichoirs ont été installés chez des particuliers par le groupe de travail Hirondelles de Natagora, Natura Woluwe et la commune de Woluwe-Saint-Pierre. 4 nids étaient occupés en 2014. En 2023, avec 61 nids, c'est devenu la colonie la plus importante de la partie sud-est de la Région.
- La colonie du Charroi, à Forest, a failli disparaître en 2006 lors d'une restauration et réaffectation du bâtiment abritant la totalité de celle-ci. La LRBPO et la COWB, appuyées par Bruxelles Environnement, se sont battues pour que les nids soient préservés et des nids artificiels ont été ajoutés. Les hirondelles de cette colonie, ayant accès à la boue des rives de la Senne, préfèrent cependant en majorité construire leurs propres nids naturels. En mai 2023, cette colonie a bénéficié d'un apport de 12 nichoirs doubles (24 nids) supplémentaires, financés par le groupe de travail hirondelles de Natagora. Ils ont été installés sur le bâtiment du Brass. 9 nichoirs ont également renforcé les nichoirs déjà installés sur le bâtiment du SPF Finances rue du Charroi. Grâce à ces différentes actions, la colonie a hébergé 110 couples en 2023.
- L'émergence de la colonie du Silo à Neder-Over-Hembeek en 2023, avec pas moins de 38 nids dès la première année, est aussi une très bonne nouvelle. Les nichoirs avaient été installés en 2021.

En ce qui concerne les nids, on constate la répartition suivante :

- nids naturels en boue = 70% ;
- nichoirs artificiels = 30% ;
- la part des nids naturels est en croissance sur l'axe nord-sud défini par le canal et la Senne. Cet axe est donc moteur dans la croissance des populations d'hirondelles de fenêtre à Bruxelles.

Tableau 2 :

Résultats du suivi annuel des colonies de l'Hirondelle de fenêtre (nombre de nids occupés à Bruxelles de 2002 à 2022).																						
Gris : colonies éteintes. Orange : en baisse par rapport à l'année précédente. Vert : en croissance par rapport à l'année précédente.																						
Source : PAILHES M., 2023.																						
Colonies	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Mater Dei - WSP	3	0	0	3	1	6	7	11	22	27	30	43	39	30	31	15	15	19	19	15	3	0
Ste Alix - WSP					1	0	0	0	1	0	3	3	4	6	14	20	40	43	58	45	36	61
Petite Suisse - Ixelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rue de la Cambre - WSP&WSL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Place St Denis- Forest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coin du Balai - WB	12	17	21	26	30	36	28	26	29	28	22	26	18	9	11	18	18	14	12	12	14	23
Place Pinoy - Auderghem	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Place Keym - WB	2	3	3	8	9	10	17	17	21	23	28	18	17	15	16	25	26	25	14	16	17	20
Béguinottes - WB						2	1	3	8	10	9	6	14	14	9	10	13	11	3	6	7	22
Sillex - WB								1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charroi - Forest	2	14	27	14	22	30	39	27	25	40	58	40	51	49	51	51	53	84	90	88	92	110
Meunerie - Haren	13	26	16	30	50	94	68	91	120	162	149	146	151	113	109	115	117	183	199	151	92	203
Silo-Meudon																						38
Total	33	60	67	81	113	178	160	176	226	290	299	282	294	236	241	254	282	379	393	333	262	477
Evolution annuelle	-49%	82%	12%	21%	40%	58%	-10%	10%	28%	28%	3%	-6%	4%	-20%	2%	5%	11%	34%	4%	-15%	-21%	82%
Evolution depuis 1992	-74%	-53%	-48%	-37%	-12%	38%	24%	36%	75%	125%	132%	119%	128%	83%	87%	97%	119%	194%	205%	158%	103%	270%

Les rapports de monitoring annuels montraient un pic de 393 nids occupés sur l'ensemble des colonies en 2020, après une hausse quasiment continue d'année en année depuis 2003. 2021 et 2022 ont cependant affiché un fort déclin du nombre total de nids. Outre la colonie de Mater Dei qui est retombée à 0 nids occupés, le déclin a été particulièrement marqué pour la colonie Meunerie de Haren qui est passée de 199 nids occupés en 2020 à 92 en 2022 avant de remonter à 203 en 2023.

L'année 2023 a heureusement affiché une belle remontée avec 477 nids occupés pour l'ensemble des colonies, un record absolu. La colonie du Ceres (Meunerie – Haren) a ainsi hébergé 203 couples (contre 199 en 2020), ce qui selon Natagora en fait la plus grande colonie de Belgique, et une nouvelle colonie forte de 38 nids s'est créée au Silo, sur l'autre rive du canal. L'évolution long terme (1992 à 2023) pour cette espèce est de +270%.



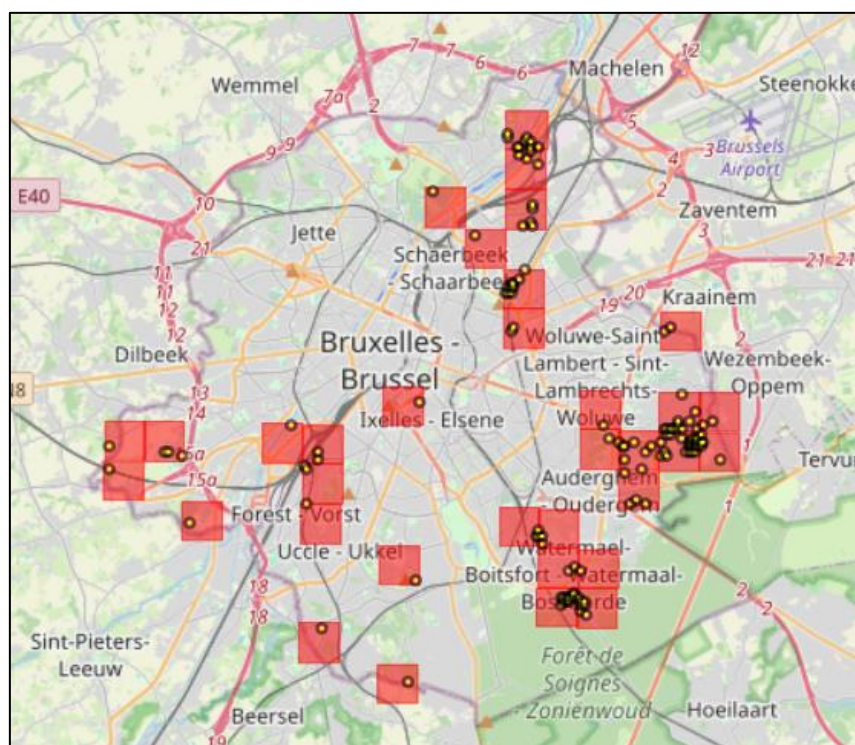
Cela confirme que si le milieu urbain peut représenter une grande valeur intrinsèque pour certaines espèces, leur survie nécessite une attention permanente, en particulier au regard de la tendance à l'isolation du bâti et à la minéralisation des milieux. Dans le cas d'une espèce migratrice comme l'hirondelle de fenêtre, les conditions de migration et d'hivernage en Afrique sont des facteurs qui peuvent également être à l'origine de fluctuations dans les populations nicheuses.

Anciennement, on observait un nombre élevé de petites colonies, voire de couples isolés : lors de la réalisation de l'atlas des oiseaux de Bruxelles de 1989-1991, des Hirondelles de fenêtre avaient été recensées sur 29 % du territoire régional. Dans les années 1990, les colonies sont devenues de plus en plus petites et disséminées. Aujourd'hui, comme on le voit sur la carte des observations de 2023 ci-dessous, les Hirondelles de fenêtre sont réparties dans un faible nombre de sites, ce qui confère malheureusement encore une grande précarité à l'espèce.

Source : PAILHES M., 2023, Natagora-Aves.

Figure 10 : répartition et densité de l'Hirondelle de fenêtre en Région de Bruxelles-Capitale

Source : observations.be (données 2023)



Colonies actives en 2023 :

- Meunerie CERES, Haren
- SILO Tour Meudon, Neder-Over-Hembeek
- Charroi, Forest
- Béguinnettes, place Keym et Coin du Balai, Watermael-Boitsfort
- Ste Alix, Woluwe-St-Pierre

1.5. Autres espèces liées (partiellement) au bâti

1.5.1. Les bergeronnettes grise (*Motacilla alba*) et des ruisseaux (*Motacilla cinerea*)

Deux espèces de bergeronnettes, la Bergeronnette grise et la Bergeronnette des ruisseaux sont présentes en région bruxelloise. Les deux espèces sont considérées comme rares sur notre territoire.



Si la Bergeronnette des ruisseaux pourrait se maintenir (selon les premiers résultats à confirmer de l'atlas des oiseaux nicheurs et hivernants de la Région pour 2022-2024), la tendance pour la Bergeronnette grise (la plus abondante des deux) est plus incertaine et pourrait être en déclin.

Les deux espèces se nourrissent d'insectes et autres petits invertébrés. Elles vivent à proximité de plans ou cours d'eau qui peuvent leur fournir leur alimentation. Elles nichent dans divers types de cavités du bâti comme des interstices dans des murs, sous des toitures, sous des ponts, dans des trous d'arbres, ou encore dans une berge pour la bergeronnette des ruisseaux. Elles ne nichent donc pas exclusivement dans le bâti mais ce dernier a quand-même un rôle à jouer dans la préservation de sites de nidification pour ces deux espèces.

1.5.2. Le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)

Cette autre espèce emblématique niche également dans nos bâtiments, cette fois dans ou sur des églises, clochers, campaniles ou autres hautes tours, comme au campus du Solbosch (ULB) ou à la tour Reyers, lieux qui rappellent les falaises où l'espèce niche souvent en milieu naturel.

Le faucon pèlerin avait quasiment disparu d'Europe dans les années 1970, victime des pesticides, mais aussi d'une volonté d'extermination. Un premier couple est revenu nicher en Belgique en 1994, puis à Bruxelles en 2004, à la cathédrale des Saints Michel et Gudule. Il s'agissait de la première nidification en milieu urbain observée en Belgique, la première d'une « *success story* » bruxelloise.

Preuve que le milieu urbain peut représenter un attrait certain pour la faune, en 2023, 10 couples ont niché avec succès (pour 14 couples présents) sur l'ensemble du territoire régional (on estime à 80 le nombre de couples nicheurs en Belgique). Il s'agit d'un record de densité pour la Belgique, voire même pour l'Europe, un résultat impressionnant sachant que dans notre pays la nidification en milieu urbain n'avait jamais été observée avant celle de 2004 à Bruxelles. Pour les 10 couples, on a compté un total de 27 fauconneaux à l'envol.

Figure 11 : Nombre de couples recensés entre 2004 et 2023

Source : IRSNB

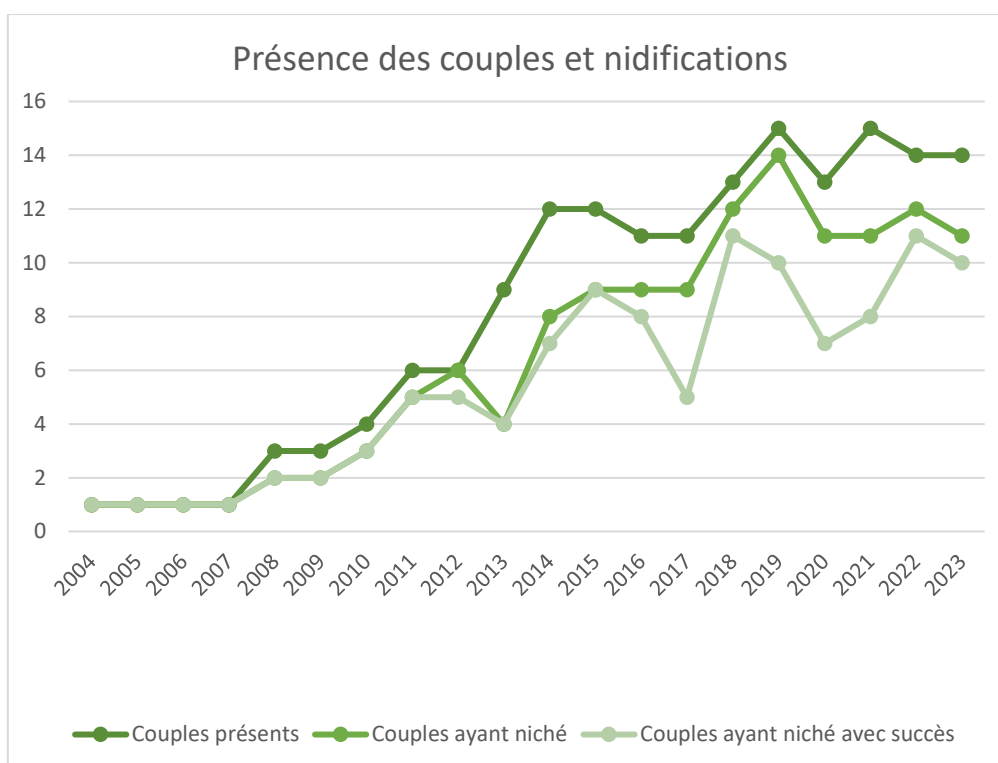




Figure 12 : Carte des sites de reproduction du Faucon pèlerin à Bruxelles

Source : <http://www.fauconspourtous.be> (IRSNB)

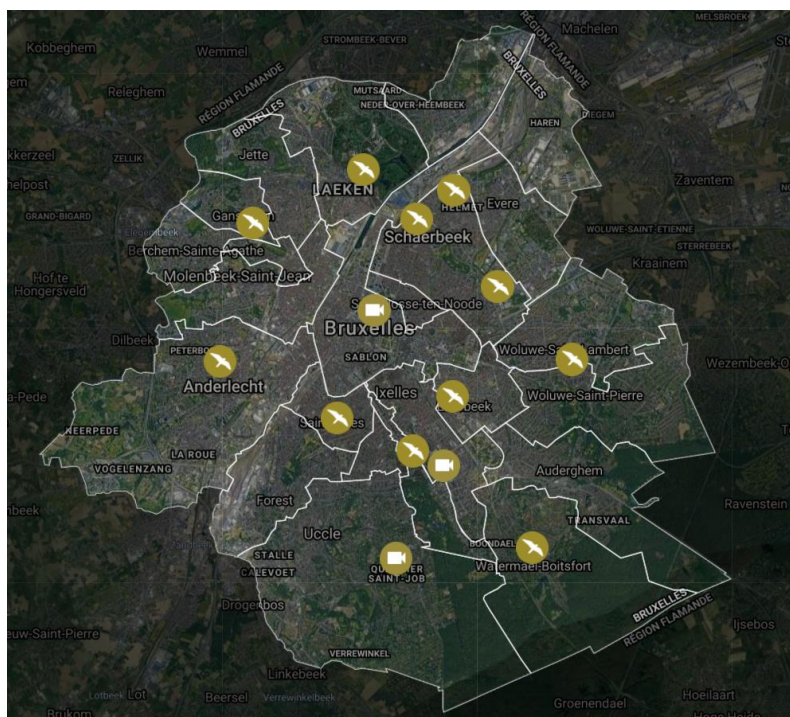
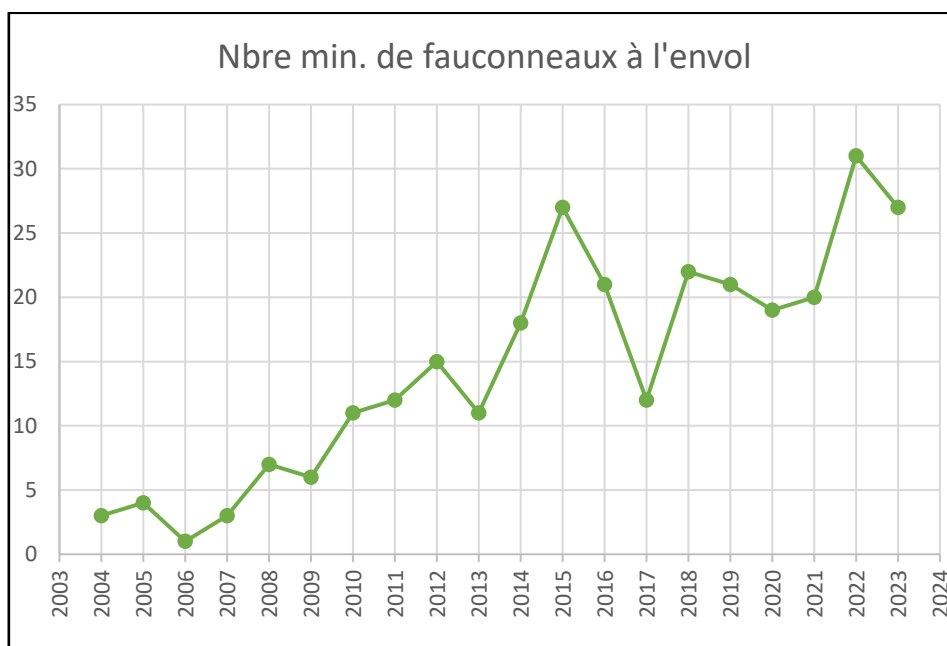


Figure 13 : Nombre de fauconneaux à l'envol (2004-2023)

Source : IRSNB

Il s'agit d'un nombre minimal compte tenu des difficultés à compter les jeunes dans certains nids peu accessibles. Les jeunes morts en cours de croissance ne sont pas comptabilisés.





De 2004 à 2023, on compte donc un total de 132 nidifications effectives (111 avec succès) sur le territoire de la Région et de 291 jeunes ayant pris leur envol.

Qu'est-ce qui explique le retour et le succès de ce prédateur ?

- La protection des oiseaux sauvages sur le territoire de l'Union européenne accordée par la Directive Oiseaux de 1979 fut un facteur déterminant ainsi que le bannissement de l'utilisation de produits extrêmement toxiques (tels que le DDT) notamment pour les proies du Faucon pèlerin. Le biotope urbain ainsi que la disponibilité en nourriture sont bénéfiques à l'espèce, qui est donc considérée comme étant en « état local de conservation favorable » (Source : [Fiche documentée n° 18. État local de conservation des espèces des directives habitats et oiseaux en Région bruxelloise](#)). Le Faucon pèlerin bénéficiant à Bruxelles du gîte, du couvert et d'une protection, il a tout ce dont il a besoin pour y trouver ses aises et se reproduire. Vivant et chassant dans les hauteurs, il n'est pas gêné par la densité du bâti. La présence de la lumière artificielle nocturne, facteur de nuisance pour nombre d'autres espèces, lui est par contre bénéfique : elle lui permet de chasser de nuit comme de jour, ce qui peut influencer positivement le succès de ses nichées.
- Pour cette espèce, on note aussi un grand intérêt du public qui suit les nidifications en direct via des webcams connectées à Internet. Les propriétaires des bâtiments hôtes jouent le jeu avec bienveillance et coopèrent avec l'IRSNB dans son programme de conservation.
- Le projet de conservation du Faucon pèlerin, « Faucons pour tous », est mené par l'IRSNB et a été conçu en association avec la COWB. Il allie sensibilisation du public et collecte de données sur le comportement et l'état de la population bruxelloise de l'espèce.

Sources du paragraphe consacré au Faucon pèlerin : <http://www.fauconsourtous.be>, IRSNB, communication personnelle Didier Van Geluwe.

1.5.3. Les goélands (*Larus spp.*)

Plusieurs espèces de Laridés (mouettes et goélands) passent l'hiver en nombre à Bruxelles. On peut ainsi observer la mouette rieuse et les goélands argenté, brun, cendré, pontique et leucophée. Les oiseaux y trouvent de la nourriture en journée et utilisent parfois certains sites comme dortoir (200 mouettes rieuses ont ainsi été observées au repos en janvier 2018 sur le toit d'une entreprise située le long du canal).

Pour certains Laridés, la nidification en milieu urbain est tout à fait possible et observée dans certaines villes. De rares observations printanières montrent que la nidification, à tout le moins de deux espèces de goélands, est possible / certaine à Bruxelles :

- la nidification de Goélands bruns est certaine ; des nidifications avec œufs ou juvéniles ont été observées dès 2020. En 2022, 6 nids ont pu être dénombrés sur un bâtiment industriel à toit plat de la zone du port de Bruxelles. Toutefois il est possible qu'un des nids ait été occupé par des Goélands argentés ;
- sur base de l'observation d'un accouplement et de la présence de juvéniles au même endroit quelques mois plus tard, on estime ainsi possible qu'un couple de Goélands argentés ait nidifié au printemps 2018 dans la zone industrielle du canal. D'autres observations d'accouplement ont depuis été effectuées chaque année mais toujours sans preuve de nidification (les Goélands argentés peuvent effectivement former les couples en cours de migration).

Les endroits les plus favorables à la nidification des goélands à Bruxelles sont les toits des bâtiments des sites industriels situés le long du canal. D'une manière générale, c'est l'ensemble des toits de grande superficie qui devrait être investiguée car la nidification peut se faire à distance de l'eau. La présence de panneaux solaires pourrait être un atout pour la protection des petits contre les prédateurs.

Les observations restent pour le moment rares, aucune recherche systématique des sites de nidification pour ces espèces n'ayant été effectuée jusqu'à présent. Une attention à la recherche des nids est portée dans le cadre de l'atlas des oiseaux nicheurs 2022-2024.

Sources du paragraphe consacré aux Goélands : PAQUET, A., WEISERBS, A., Natagora-Aves 2018, 2019, 2020, PAQUET, A., 2022, Natagora-Aves, site web d'Aves Bruxelles-Brabant.

1.5.4. Le Choucas des tours (*Coloeus monedula*)

Sa présence dans la Région bruxelloise a explosé depuis 1992. On note une tendance de +9,3 % par an et +1640,8 % entre 1992 et 2023. C'est l'espèce qui connaît la plus forte augmentation chez nous sur le long terme, mais aussi en tendance annuelle. Il s'agit d'une espèce cavernicole qui niche potentiellement en milieu urbain, notamment dans les centres historiques. Il occupe des cavités sous toitures de vieux édifices, des trous dans les



murs, dans les tours, les cheminées... Il n'y aurait cependant pas (encore) de nidification dans le bâti à l'heure actuelle à Bruxelles.

Source du paragraphe consacré au Choucas des tours : PAILHES M., 2023, Natagora-Aves.

Conclusion

En milieu urbain, il n'y a pas que l'habitat ancien, encore riche en anfractuosités ou sous-toitures, qui permette à certaines espèces de nicher. Les grands monuments historiques peuvent également accueillir certaines espèces, ainsi que les sites industriels plus récents, voire des bâtiments modernes en béton (colonie de Martinets noirs à Toverfluit). Le bâti en général constitue une ressource de nidification potentiellement riche pour autant que les conditions écologiques globales des espèces soient présentes et maintenues à proximité (nourriture, ressources pour aménager / construire les nids, etc.).

Par ailleurs, les connaissances actuelles sur les espèces présentes à Bruxelles d'une manière générale et sur les espèces liées au bâti en particulier doivent beaucoup aux nombreux bénévoles et aux associations qui se mobilisent de plus en plus, non seulement pour les recensements, mais aussi pour engager des opérations de conservation comme on le voit avec le Moineau domestique, les Hirondelles de fenêtre et le Martinet noir. Cela montre que les habitant.e.s prennent de plus en plus conscience des enjeux liés à la protection de la nature et qu'ils peuvent jouer un rôle important et complémentaire à celui des pouvoirs publics dans la conservation de la nature.

Sources

- CARELS, Ch., Conseils pratiques et mesures concrètes pour la protection de l'hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum* en milieux urbain et suburbain. L'exemple de Bruxelles et de sa périphérie, 2015, in Aves 52/1, 1-17.
- CARELS, Ch., BOECKX, A., PAQUET, A., L'Hirondelle de rivage *Riparia riparia* niche à nouveau en Région bruxelloise, 2021, in Aves 58/2, 101-103.
- ETIENNE E., Les groupes moineaux citoyens en Région de Bruxelles-Capitale, 2020, in L'homme et l'oiseau, 3 / 2020, LRBPO, 78-88.
- PAILHES M., 2023. Monitoring des populations d'oiseaux en Région de Bruxelles-Capitale – Rapport 2023. Natagora, Rapport du Département Études, 2023, 104 pp.
- PAQUET, A., 2021. Monitoring des Populations d'Oiseaux en Région de Bruxelles-Capitale : rapport 2020. Département Études Natagora, Rapport pour Bruxelles Environnement, 78 pp.
- PAQUET, A. et WEISERBS, A., 2020. Monitoring des populations d'oiseaux en Région de Bruxelles-Capitale. Rapport 2019. Département Études Natagora, Rapport pour Bruxelles Environnement, 83 pp.
- PAQUET, A. et WEISERBS, A., 2019. Monitoring des populations d'oiseaux en Région de Bruxelles-Capitale, Rapport final 2018. Département Etudes de Natagora, Rapport pour Bruxelles Environnement, février 2019, 75 pp.
- WEISERBS, A., PAQUET, A., WAUTERS, M., SEVRIN, D., Population et habitat du Martinet noir *Apus apus* en Région de Bruxelles-Capitale, in Avès 57/2, 2020, 87-102.
- Fiche documentée n°18. État local de conservation des espèces des Directives Habitats et oiseaux en Région bruxelloise, Bruxelles Environnement, 17 pages.
- Martine Wauters du Groupe de travail Martinets de Natagora et le blog Martine(t) News, Didier Van Geluwe de l'IRNSB et le site Faucons pour tous, le site web de Aves Bruxelles Brabant (Natagora).



Informations complémentaires

- [Collecte de données sur la biodiversité bruxelloise par les citoyens \(« crowdsourcing »\), Mai 2021, Etat de l'environnement, Bruxelles Environnement](#)
- [Surveillance des espèces, Etat de l'environnement, Bruxelles Environnement](#)
- [Evolution de l'avifaune, Etat de l'environnement, Bruxelles Environnement](#)
- [2. Oiseaux, Janvier 2018, Fiche documentée sur le suivi de l'avifaune en Région bruxelloise, Bruxelles Environnement](#)

Autrice(s) de la fiche

Florence Didion

Relecture : Juliette de Villers.